

Technicien.nne en démolition

Description du poste

Le/la manœuvre ou technicien/ne de démolition a pour responsabilité de défaire les matériaux dans les chantiers résidentiels en vue de la phase de la reconstruction ainsi que faire partie de l'équipe répondante d'urgence sur un horaire préétablie.

Effectuer aussi des travaux relevant de leur compétence manœuvre régis lorsque cela est nécessaire au tarif du décret.

Type d'emploi : Temps plein, Permanent

Rémunération : 18,00\$ à 23,00\$ par heure

Heures prévues : 40 par semaine

Avantages :

- Événements d'Entreprise
- Heures d'arrivée et de départ flexibles
- Indemnité de déplacement
- Stationnement sur place
- Voiture de Fonction

Flexible Language Requirement :

- Anglais non requis

Horaires de travail :

- 8 Heures

Types de paie supplémentaire :

- Heures supplémentaires majorées

Langue:

- français (Obligatoire)

Permis/certificat:

- asp construction (Obligatoire)
- Permis de Conduire de Classe 5 (Obligatoire)
- carte ccq manœuvre / manœuvre spécialisé (Obligatoire)

Lieu du poste : En présentiel